

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 4 décembre 2008

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

-- Après étude du **préavis municipal no 35/2008** qui nous propose l' :

Approbation du budget 2009

-- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour

-- Après lecture du rapport de la commission de gestion

-- **L'assemblée décide d'accepter le**

- **Budget 2009 tel que présenté par la Municipalité**

par 25 oui et 1 abstention

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 4 décembre 2008.

La Présidente :
Heidi Arni

La Secrétaire :
Yvette Freléchoux